[Test] Clafv - Newsletter - septembre 2021

de : **CLAFV** < info@clafvd.ch >
a : < info@clafvd.ch >
date : 3 sept. 2021, 10:53:46
sujet : [Test] Clafv - Newsletter - septembre 2021

View this email in your browser

Gardi Hutter dans un numéro de femme de ménage et de bouffonne dans la salle du Conseil national à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération - Session des femmes, février 1991.
Photo : Lisa Schäublin, Berner Zeitung (StAB PBA BZ D 102)

Septembre 2021

Chères Membres, chères amies et amis,

Alliance F, la faîtière des organisations féminines suisses - dont le CLAFV est membre - organise avec quatre organisations féminines suisses et la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF), la 2ème session des femmes qui aura lieu les 29 et 30 octobre prochain au Parlement fédéral à Berne. Pendant ces deux jours, 246 femmes issues de toutes les régions de Suisse et élues démocratiquement se réuniront au sein de commissions thématiques afin de discuter et de proposer des mesures concrètes au Conseil fédéral et des demandes voire des motions au Parlement, en vue de réaliser l'égalité entre femmes et hommes.

50 ans après l'obtention du droit de vote et d'éligibilité, 40 ans après l'article constitutionnel sur

l'égalité des droits entre hommes et femmes et 30 ans après la première session des femmes, il était temps !

Justement, cette première session des femmes, c'était comment ? Elle a été mise sur pied les 7 et 8 février 1991 à Berne pour commémorer le 700ème anniversaire de la Confédération. Six commissions ont élaboré quatre propositions concrètes, soit une loi d'application sur l'égalité des salaires, une retraite indépendante de l'état civil et un bonus éducatif dans le cadre de l'AVS, une protection de la maternité et enfin la liberté de disposer de son corps et de choisir le nombre de ses enfants. Les 200 participantes ont finalement refusé d'adopter une résolution de clôture, le texte préparé sur l'égalité formelle étant dénué de pertinence. L'image marquante de cette session a été la prestation de l'artiste Gardi Hutter qui avait distribué balais et chiffons aux participantes pour dépoussiérer l'Assemblée fédérale. Quatre mois plus tard, les femmes se mobilisaient pour leur première grève….

A chaque génération de femmes, ses combats : la 2ème session des femmes à l'automne prochain traitera des questions liées aux violences faites aux femmes, à l'égalité au travail et à la retraite, ainsi qu'à la santé sexuelle et à la médecine axée sur le genre. Nul doute que la participation et l'implication des femmes de la société civile dans le processus de réforme politique et sociale offrira des approches innovantes et jouera un rôle essentiel pour atteindre l'égalité entre hommes et femmes.

Mesdames les participantes à la 2ème session des femmes, on compte sur vous !

Natacha Berberat
Membre du comité du CLAFV

La Fondation Madeleine Moret, membre du CLAFV, fête le 45ème anniversaire de la Maison de La Femme 1976-2021

Maison de la FEMME
FONDATION Madeleine Moret

La belle demeure de la fin du XIX s. sise à l'avenue Eglantine, à Lausanne appartenait à Madeleine Moret.

Fille unique du notaire Edouard Moret et de son épouse Marguerite Paquier, Madeleine Moret naquit en 1901. Elle a vingt ans à peine lorsque la T.S.F. émet ses premiers balbutiements, elle s'y intéresse immédiatement, s'abonne à des publications spécialisées et construit elle-même son poste à galène.

Elle est la première femme suisse à obtenir en 1927, la concession fédérale de radio émetteur. De l'Eglantine, puis de sa petite maison de Reverolle elle converse sur les ondes avec ses correspondants proches et lointains et se livre à des recherches scientifiques. Parallèlement, elle fait de la musique, elle peint et écrit des poèmes.

Madeleine Moret s'éteint le 13 novembre 1973.

Pour permettre la création d'une Maison de la Femme à Lausanne, elle institua l'Union des Femmes pour seule héritière de tous ses biens, à charge pour celle-ci de créer une

fondation ayant pour buts :

- de servir de lien entre les sociétés féminines de Lausanne et du canton et notamment de mettre à leur disposition un lieu de réunion
- de servir à la lutte pour les droits de la femme, la protection des intérêts féminins et l'amélioration de la condition de la femme et de la société en général
- de travailler au développement culturel et artistique des femmes par des conférences, cours, discussions, expositions, bibliothèque et tout autre moyen de diffusion cultuel.

Pour les Unions des Femmes du Canton de Vaud, l'idée d'une Maison de la Femme était dans l'air depuis les années 40. Madeleine Moret, membre comme sa mère de l'Union des Femmes de Lausanne (UDF), au courant de ce projet, a permis la réalisation de ce rêve.

C'est avec fierté que les membres de l'UDF ouvrirent la maison au public lors de son inauguration officielle le 30 septembre 1976. La Fondation voulue par Madeleine Moret a été créée quelques mois plus tard. La Fondation est dirigée par un comité de neuf membres, dont cinq doivent faire partie de l'UDF.

La fondation vit du travail non rémunéré fourni par les membres de son comité et par plusieurs collaboratrices bénévoles elles aussi. Viennent s'y ajouter les intérêts de son capital inaliénable et la contribution aux frais d'exploitation et d'entretien payée par les diverses associations et particuliers qui utilisent ses locaux.

Outre les associations qui exercent actuellement leurs activités sous le toit de la Maison de la Femme et que nous allons découvrir dans ces pages, d'autres ont débuté leur activité dans la Maison de l'Eglantine, ce sont : *la Fédération Romande des Consommatrices*, *Clés pour le Travail*, *l'Association des Parents d'Elèves*, *Faire le Pas*, *Association Boulimie et Anorexie.*

En 2021, la Maison de la Femme fête ses 45 ans d'activités.

Rencontre avec Muriel Chenaux Mesnier, nouveau membre du comité du CLAFV !

1. Présente-toi en quelques mots
Je m'appelle Muriel Chenaux Mesnier, j'ai grandi dans la banlieue lausannoise dans une famille modeste des parents très engagés dans leur village. Les valeurs de solidarité de loyauté et d'égalité des chances dans lesquelles j'ai été élevées sont celles qui guident encore ma vie professionnelle et privée aujourd'hui.

Féministe engagée j'ai milité pour améliorer les conditions de travail des femmes j'ai essayé de valoriser leurs compétences et d'améliorer leur formation afin qu'elles puissent accéder à des postes plus intéressants et plus valorisants. Dans le cadre des négociations de conventions collectives de travail j'ai défendu des mesures qui leur permettent de mieux concilier vie de famille et vie profesionnelle.

2. Que signifie pour toi l'égalité femme/homme ?
Elle signifie l'égalité des chances, l'égalité salariale, un partage équitable des tâches domestiques, un congé paternité, un accès à des postes à temps partiel également pour les hommes, et des relations égalitaires dans le couple et la famille

3. Selon toi, quelles sont les priorités en termes d'égalité femme/homme pour les prochaines 5 années ?
La mise en œuvre concrète dans les entreprises de la loi sur l'égalité salariale quelque soit la taille et le domaine d'activité

Les femmes ont des parcours professionnels souvent non linéaires, élaborer un système d'assurances sociales dans lequel elles ne seraient pas prétéritées.

Soutenir l'initiative sur une treizième rente AVS.

Aucun relèvement de l'âge de la retraite des femmes n'est envisageable sans contrepartie.

4. Pourquoi as-tu rejoint le CLAFV ?
Pour l'échange des expériences et des points de vue, pour avoir un contact direct avec d'autres associations, pour travailler ensemble sur des projets communs.

5. Quel projet en faveur de l'égalité mène-toi au sein du CLAFV et/ou de ton association ?
L'initiative sur le congé parental cantonal qui sera lancée en septembre.

6. Comment réponds-tu quand on te dit que l'égalité est déjà réalisée en Suisse ?
C'est faux et il reste beaucoup à accomplir.

7. Quel événement t'a convaincu de la nécessité d'agir pour l'égalité femmes-hommes ?
L'inégalité salariale que j'ai pu constater comme secrétaire syndicale.

Experte recherchée !!

Nous recherchons pour une conférence en cours d'organisation en début d'année prochaine une experte qui pourrait présenter les avantages et contraintes concernant l'initiative populaire

fédérale concernant l'imposition individuelle, ceci de manière **neutre.**

Pour les personnes intéressées, merci de s'adresser à Anna Crole-Rees, trésorière du CLAFV, 079 328 54 34.

Pas encore membre du Clafv ?

Rejoignez-nous !

Centre de Liaison des Associations Féminines Vaudoises
(CLAFV)
Avenue Eglantine 6, Maison de la Femme, 1006 Lausanne
021 625 28 28 - info@clafvd.ch - www.clafvd.ch

Pour vous désabonner, ou pour plus d'informations : info@clafvd.ch.

This email was sent to info@clafvd.ch
why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences
CLAFV · Avenue Eglantine 6 · Maison de la Femme · Lausanne 1006 · Switzerland

mailchimp